

**DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE FLANDRE INTERIEURE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE FLANDRE INTERIEURE**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 13 DECEMBRE 2022**

**DELIBERATION 2022/147**

**Objet : Soutien aux investissements des grandes entreprises actives dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles : subvention à BONDUELLE pour son projet d'investissement sur la commune de Renescure**

Séance du mardi treize décembre deux mille vingt-deux à dix-sept heures trente

**Titulaires présents (60)** : Francis AMPEN – Antony GAUTIER – Brigitte GALLI – Christophe LEGROIS – Serge LACONTE – Régis DONDEYNE – Régis DUQUENOY – Luc VAN INGHELANDT – Bernadette POPELIER – Jean-Luc SCHRICKE – Dominique JOLY – Sandrine KEIGNAERT – Philippe MASQUELIER – Antoine VERMEULEN – Valentin BELLEVAL – Sabrina FLORQUIN-BLONDEL – Jean-Pierre BAILLEUL – Florence BRISBART – Bernard DENTENER – Audrey SCHERRIER – Céline SAUZEAU – Philippe GRIMBER – Michel DUHOO – Sophie ANDRE – Didier TIBERGHIE – Catherine DEPELCHIN – Pascal DECOOPMAN – Samuel BEVER – Dominique WALBROU – Jean-Michel PLAETEVOET – Elizabeth BOULET – Jérôme DARQUES – Nathalie DEBOUDT – Serge OLIVIER – Roger LEMAIRE – Pascal CODRON – Rebecca ELSSENS – Fabrice DELANNOY – Thierry DEHONDT – Joël VERMEULEN – Stéphane DIEUSAERT – Christophe DEBREU – Frédéric JUDE – Luc EVERAERE – Bertrand CREPIN – César STORET – Marie-Madeleine CAMPAGNE – Eddie DEFEVERE – Carole DELAIRE – Céline INGELAERE – Jean-Luc BARET – Joël DEVOS – Dorothée DEBRUYNE – Mark MAZIERES – Virginie DELESTRE – Eric SMAL – Laurence BARROIS – Anne VANPEENE – Emidia KOCH – Christian BELYNCK

**Suppléants présents (2)** : Danielle MAMETZ par Laurent DENIS – Stéphanie FENET par Michel BODDAERT

**Procurations (18)** : Arnaud DEVILLEZ à Christophe LEGROIS – Gaëlle LEFEVRE à Luc EVERAERE – Gilles DEVIENNE à Jérôme DARQUES – Sophie SPATOLA à Brigitte GALLI – Marjorie VANDENBERGHE à Dominique JOLY – de Pierre GRANDGENEVRE à Antony GAUTIER – Maxime DEPLANCKE à César STORET – Marc DEHEELE à Joël VERMEULEN – Caroline LANDTSHEERE à Emidia KOCH – Gaël DUHAMEL à Valentin BELLEVAL – Elise DORMION-ROUSSEZ à Philippe GRIMBER – Jean-Luc CAPPAERT à Samuel BEVER – Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER – Marie SANDRA à Roger LEMAIRE – Franck MEURILLON à Rebecca ELSSENS – Jean-Luc DEBERT à Serge LACONTE – Jean-Pierre BATAILLE à Céline INGELAERE – Elisabeth GRESSIER à Sandrine KEIGNAERT

**Effectif du Conseil de Communauté : 88**

**Nombre de votants : 80**

**Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLEUL**

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président  
Valentin BELLEVAL

**DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE FLANDRE INTERIEURE**

**SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 13 DECEMBRE 2022**

**DELIBERATION 2022/147**

**Objet : Soutien aux investissements des grandes entreprises actives dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles : subvention à BONDUELLE pour son projet d'investissement sur la commune de Renescure**

Depuis sa création en 1853 à Renescure, berceau de l'entreprise, BONDUELLE n'a cessé de se transformer et d'évoluer pour devenir ce groupe d'envergure internationale dont la marque est présente sur plus de 100 pays.

En 2022, le groupe BONDUELLE représente 14 600 collaborateurs et travaille en partenariat avec près de 2 800 agriculteurs et producteurs sur 126 000 hectares de surface cultivée.

L'entreprise produit et commercialise sous ses marques nationales et sous marques distributeurs, 50 variétés de légumes en conserve ou surgelés.

Les productions sont réalisées et conditionnées par 18 sites industriels repartis en France (13), en Hongrie, en Pologne, en Belgique et au Portugal.

Pour suivre la tendance alimentaire axée sur l'accentuation de la consommation de protéines végétales, le service R&D de l'entreprise met au point depuis 4 ans une nouvelle gamme de produits pour se positionner sur ce segment de marché.

L'innovation du produit réside dans le fait de transformer des légumineuses semi-fraîches récoltées à maturité souhaitée et à proximité des usines, alors que les produits existants aujourd'hui sont issus d'un procédé utilisant des légumineuses sèches importées des USA, du Canada ou de Chine.

Les prototypes ayant abouti à une validation des consommateurs « tests », le groupe a choisi les usines de Renescure et d'Estrées-Mons pour y développer la phase d'industrialisation de ces nouveaux produits, permettant ainsi une relocalisation de la production légumière dans les Hauts-de-France.

Le site de Renescure, qui emploie 395 salariés permanents et 135 saisonniers de mi-juin à novembre, produit chaque année plus de 110 000 tonnes de légumes en conserve et surgelés en partenariat avec 1 200 producteurs.

Ce projet qui nécessite l'adaptation des outils industriels de l'usine, permettra d'assurer une production additionnelle de 20 000 tonnes de conserves de légumineuses.

L'investissement s'élève à 7.5 millions d'euros. Le projet qui prévoit la création de 42 emplois directs sur le site de Renescure d'ici 2025, permettra également de nouveaux débouchés pour les producteurs locaux et renforcera ainsi les emplois indirects de la filière.

Afin de finaliser le financement de ce projet, les dirigeants ont sollicité une aide conjointement auprès du Conseil Régional des Hauts-de-France et de la CCFI.

En séance plénière du 22 novembre 2022, le Conseil Régional a délibéré favorablement à cette demande en accordant à BONDUELLE une subvention de 1.2 millions d'euros.

Il est proposé au conseil communautaire d'accompagner l'entreprise BONDUELLE par l'octroi d'une subvention d'un montant de 200 000 euros, en soutien à son projet d'investissement sur le territoire de la CCFI.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Schéma Régional de Développement Economique d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII) adopté par délibération n°20170444 du Conseil Régional en date du 30 mars 2017 et approuvé par le Préfet de la région Hauts-de-France le 29 juin 2017,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2018/101 du 24 septembre 2018, approuvant les termes de la convention à conclure avec la Région pour la participation de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure au financement des aides et des régimes d'aides directes aux entreprises de la Région Hauts-de-France,

Vu la convention de partenariat n°18006201 relative à la participation de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure au financement des aides et des régimes d'aides directes aux entreprises de la Région Hauts-de-France signée avec la Région le 29 novembre 2018,

Vu la délibération du Conseil Régional n°2022.01918 du 22 novembre 2022, allouant une subvention d'un montant de 1,2 millions d'euros à la société BONDUELLE en soutien à son projet d'investissement sur la Région Hauts-de-France et notamment à Renescure,

Considérant le dispositif SA 41735 (2015/N) relatif aux aides aux investissements des grandes entreprises actives dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles,

Considérant la demande de subvention de BONDUELLE adressée à la CCFI en date du 13 octobre 2022,

Considérant la demande de subvention adressée conjointement par BONDUELLE au Conseil Régional,

**Il vous est proposé :**

- d'allouer une subvention de 200 000 euros à BONDUELLE au titre de son projet d'investissement à Renescure,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention établie entre la CCFI et BONDUELLE ainsi que tous les documents et conventions afférents à ce dossier.

**Vote :**

**Pour : 80**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,  
A Hazebrouck, le 13 décembre 2022,  
Pour extrait certifié conforme,

